
Le Président

Monsieur Jean-Claude STEIL

Président de l'Association LCPA

11 rue du Marquenterre

80550 LE CROTOY

Nos Réf. : MBI/VM n° 19.24403

Abbeville, le 11 mars 2019

Monsieur le Président,

Suite à votre courrier en date du 15 février relatif aux nuisances olfactives aux abords du Centre conchylicole du Crotoy, je vous confirme, de nouveau, que les autorités publiques mettent tout en place pour résoudre définitivement ce désagrément.

Le 15 janvier, j'ai participé à une visite du site en présence de Monsieur le Sous-préfet d'Abbeville, de Madame la Secrétaire générale de la Sous-préfecture d'arrondissement, de votre Conseiller départemental et Président de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, Claude Hertault, de Jeanine Bourgau, Maire de Le Crotoy, de représentants des collectivités et d'un mytiliculteur.

Depuis début février, l'activité a repris et les odeurs désagréables se refont sentir. Celles-ci sont, comme nous en avons discuté lors de notre entretien en mairie de Saint-Valery-sur-Somme le 18 décembre, imputées au rejet des eaux. Tous les acteurs admettent qu'il y a un dysfonctionnement au niveau de l'infrastructure dû à la présence et à la stagnation de vases.

Une réunion est programmée à ce sujet le 29 mars en Sous-préfecture avec les services de l'Etat, le cabinet d'études mandaté, la société VEOLIA, le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard et la Communauté de communes du Ponthieu-Marquenterre. Une invitation est parvenue en Mairie de Le Crotoy, qui sera également représentée.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des conclusions de cette réunion et des mesures qui seront prises afin, espérons-le, de pérenniser durablement cette activité traditionnelle. Celle-ci est en effet un atout économique pour notre territoire et doit plus que jamais s'effectuer dans le plus grand respect de l'environnement et des habitants riverains du site.

Demeurant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Stéphane HAUSSOULIER

Copie :

- Monsieur Philippe Fournier-Montgieux, le Sous-préfet d'Abbeville
- Monsieur Claude Hertault, Président de la Communauté de communes du Ponthieu-Marquenterre